

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2024 à 20h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 11 décembre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Odile PILOZ

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 50 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Denis CONIL - Sandrine ROSIER (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Claude BAS - Alain NICOLAS - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 34

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Laurence CHAUDET - Patricia GIELLY - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noelle ARMAND - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER

Excusés ayant donné pouvoir : 17

Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Alain LABROT - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Roland PEYRON - Augustin CLEMENT a donné pouvoir à José FERNANDES - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Denis CONIL - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON a donné pouvoir à Eric RICHARD - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Juliette HAIM - Jacques NIVON a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Pascale ROCHAS

Voirie

Rapporteur : Stéphane DECONINCK

Marchés Publics

246-2024 Signature des marchés de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux de voirie d'intérêt communautaire – Programme 2025 - 2027

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-10 ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1074 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) ;

Vu la délibération de la CCBDP n° 15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n°167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Considérant la nécessité pour la CCBDP d'assurer le chiffrage, les commandes et le suivi des travaux préparatoires et de génie civil et des travaux de chaussée sur les voiries d'intérêt communautaire sur les territoires de l'Ouvèze et de la Méouge-Toulourenc pour les années 2025, 2026 et 2027 ;

Considérant qu'une consultation en procédure adaptée ouverte a été lancée le 14 octobre 2024 sur le profil acheteur de la CCBDP et que la remise des offres était fixée au 4 novembre 2024 à 18h00 avec deux offres reçues pour le lot 1 et deux pour le lot 2 ;

Considérant que la consultation est décomposée en deux lots, soit :

- **Lot n°1 - Territoire de l'OUVÈZE** comprenant 18 communes avec un prévisionnel de travaux estimé à 290 000 € HT par année.

(BEAUVOISIN, BENIVAY OLLON, BUIS LES BARONNIES, EYGALIERS, LA PENNE SUR OUVÈZE, LA ROCHE SUR LE BUIS, LA ROCHETTE DU BUIS, LE POÈTE EN PERCIP, MÉRINDOL LES OLIVIERS, MONTAUBAN SUR OUVÈZE, MONTGUERS, PIERRELONGUE, PLAISIANS, PROPIAC, RIOMS, SAINT AUBAN SUR L'OUVÈZE, SAINTE EUPHÉMIE SUR OUVÈZE, VERCOIRAN).

- **Lot n°2 - Territoire de la MÉOUGE-TOULOURENC** comprenant 11 communes avec un prévisionnel de travaux estimé à 210 000 € HT par année.

(AULAN, BALLONS, BARRET DE LIOURE, EYGALAYES, IZON LA BRUISSE, MÉVOUILLON, MONTBRUN LES BAINS, REILHANETTE, SÉDERON, VERS SUR MÉOUGE, VILLEFRANCHE LE CHÂTEAU).

Les membres de la Commission Projet Marchés régulièrement convoqués le 25 novembre 2024 à 15h00 ont pris connaissance du rapport d'analyse des offres (RAO) et proposent de retenir les offres ci-après :

	MG CONCEPT INGENIERIE Lot n°1	SUD ASSISTANCE VOIRIE Lot n°2
Phase PROJET (% des chiffrages réalisés conformément aux montants des enveloppes données par commune)	1.465 %	1.30 %
Phase DET, VISA et AOR (% du montant des bons de commande engagés)	1.625 %	2.60 %
Phase OPTIONNELLE (% du montant des bons de commande engagés) Intégration des données exploitables sur SIG	0.160 %	0.05 %
Tarif horaire (€ HT)	80.00 €	60.00 €

La mission pour chacun des lots est conclue pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du contrat puis reconductible tacitement 2 fois 1 année. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 3 ans.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 67

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER sur avis de la Commission Projets Marchés, l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre voirie d'intérêt communautaire aux prestataires suivants :

Lot 1 Territoire de l'Ouvèze : MG CONCEPT INGENIERIE – 05200 EMBRUN

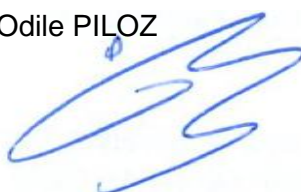
Lot 2 Territoire de la Méouge-Toulourenc : SUD ASSISTANCE VOIRIE – 05300 LAZER

D'AUTORISER le Président à notifier le marché et à signer tous les documents relatifs à cette délibération ;

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Odile PILOZ



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 24/12/2024

Mise en ligne le : 30/12/2024

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20241217-246_2024-DE
en date du 24/12/2024 ; REFERENCE ACTE : 246_2024